



"La Loire"



SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

du 18 sept au 25 sept 2021

dossier d'inscription

SOMMAIRE

Mot de la Présidente Fédérale

Mot de la Vice-Présidente URASCE Rhône-Alpes

Mot de la Présidente ASCE 42

Plan de situation

Accès

Département de la Loire

Le domaine de la Barollière à Sainte Croix en Jarez

Localisation des randonnées

Détail des randonnées

Fiche d'inscription

Cahier des charges

Attestation du président de l'ASCE d'origine

Le mot de la présidente de la FNASCE

**Séjour « actifs libérés » 2021
Du 18 au 25 septembre 2021
Organisé par l'ASCE 42**

2020 et cette terrible pandémie nous avait contraints à annuler ce séjour randonnée tant attendu par les adhérents retraités.

L'ASCE 42 est très heureuse de proposer une nouvelle date pour cette immersion en terres Ligériennes, entre gorges de la Loire et monts du Lyonnais, du Forez au Pilat.

Ce séjour destiné aux sportifs aimant le dénivelé, et les longues balades dans une ambiance conviviale et amicale, se déroulera du 18 au 25 septembre 2021.

Je remercie très sincèrement Marie-Jo LUGNIER, présidente de l'ASCE 42, ainsi que toute son équipe, pour l'organisation de ce séjour.

Dynamisme et bonne humeur vous accompagneront sur les plus jolis sentiers de ce département qui mérite d'être parcouru !

Je souhaite à tous les participants une belle semaine de découvertes.

Allez, tous à vos chaussures de rando !

La présidente de la FNASCE



Michèle JOSSIER

Le mot de la vice-présidente de l'Union régionale des associations sportives, culturelles et d'entraide de Rhône-Alpes

Lyon, le 4 mars 2021

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je renouvelle mon soutien cette année à toute l'équipe dynamique de l'ASCEE 42 pour l'organisation de l'édition 2021 du séjour randonnée pédestre des actifs libérés dans la Loire du 18 septembre au 25 septembre. Imaginé au départ durant l'année 2020, le contexte sanitaire n'aura pas permis de mener à bien cette rencontre.

Face aux actuelles contraintes sanitaires et sociales, les membres du comité d'organisation mettent aujourd'hui tout en œuvre pour relever ce nouveau défi, afin d'offrir les plus belles découvertes du patrimoine ligérien aux heureux participants tout en renforçant les liens qui nous unissent.

Sportifs ou un peu moins sportifs et passionnés de randonnées pédestres, vous aurez l'opportunité de parcourir de nouveaux itinéraires en appréciant les paysages, la biodiversité et la gastronomie locale.

Entre marches et visites culturelles, le programme concocté permettra aussi bien de découvrir les savoir-faire locaux que de pratiquer la marche dans une ambiance conviviale et amicale.

« Quand on marche seul on va vite, mais quand on marche à deux on va plus loin » alors je me réjouis de vous accueillir nombreux sur les sentiers de notre agréable région entre plaines et montagnes.

Avec tous mes meilleurs sentiments ascéistes.

Charlotte MOUCHON
Vice-présidente de l'URASCE Rhône-Alpes

Le mot de la présidente de l'Association sportive culturelle et d'entraide de la Loire

Bienvenue dans la Loire !

Toute l'équipe de l'ASCE 42 est heureuse et fière de vous accueillir dans la Loire.

La Loire, c'est le plus long fleuve de France, mais pas que !

La Loire, c'est un département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le 42 ! situé entre Lyon (69) et Clermont-Ferrand (63), vous avez Saint-Étienne, c'est nous.

La Loire, c'est une population d'hommes et de femmes : « Les ligériens » très accueillants, simples, chaleureux, serviables, toujours prêts à faire la « pampille » !

Notre département mérite d'être découvert pour la diversité de ses paysages : montagnes, plaines, landes, collines, vignes, vergers, fleuve, rivières, barrages, et ses attraits culturels : ses villages pittoresques, son passé industriel (musée de la mine, manufacture d'armes...)

Vous serez hébergé dans un charmant village Saint Paul en Jarez, à l'entrée du Parc Régional du Pilat, c'est donc le sud du département que nous vous invitons à découvrir avec ses particularités locales, culturelles et gastronomiques. Nul doute qu'elles vous étonneront et vous donneront envie de revenir dans la Loire.

Je tiens à remercier Dominique Batisse, notre responsable section retraités qui a proposé l'organisation de ce séjour randonnée. C'est avec enthousiasme et sans hésitation que j'ai répondu favorablement à sa demande, car je savais que son dynamisme, son sérieux, son énergie et sa motivation rendaient possible l'organisation de ce séjour.

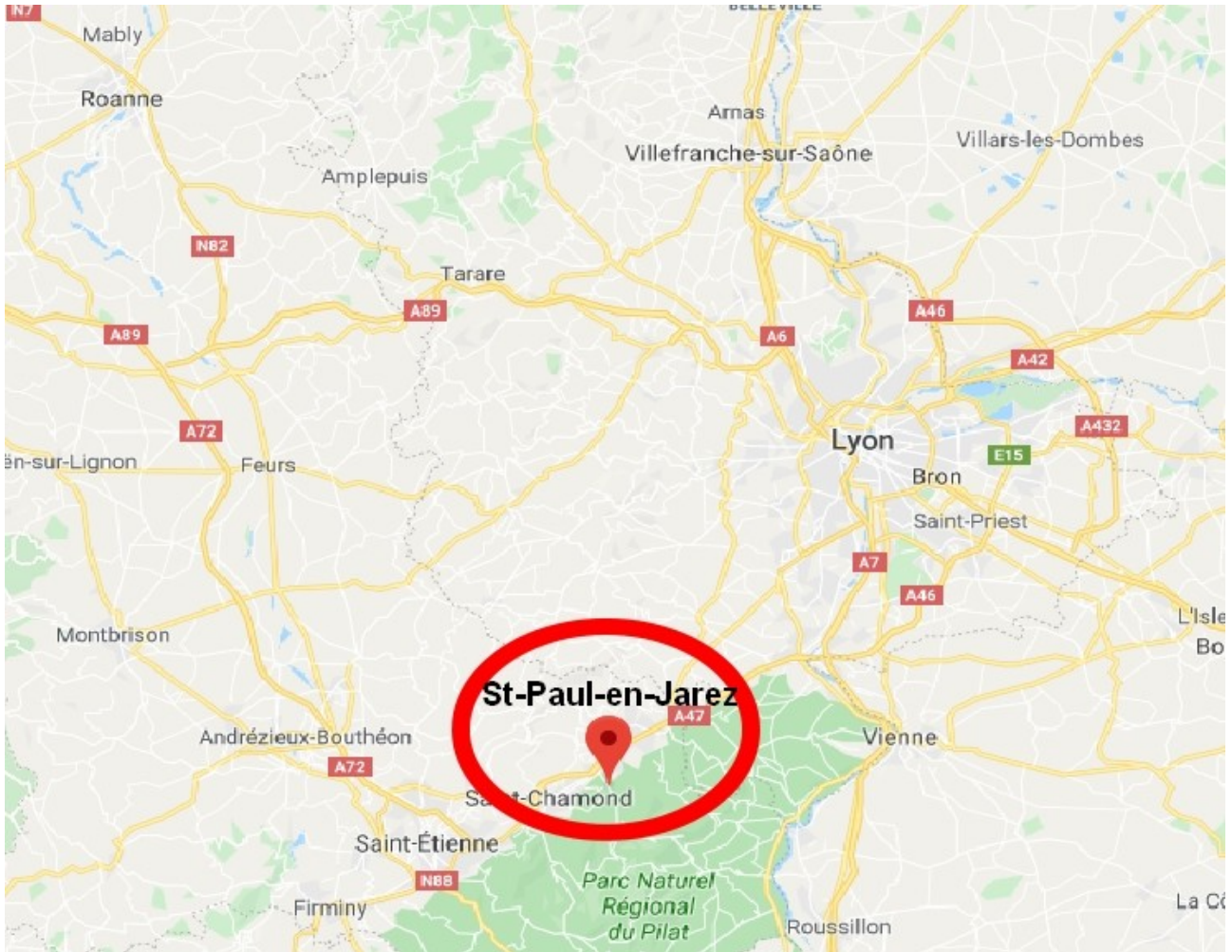
N'hésitez pas, venez dans la Loire, à la rencontre des ligériens qui sont impatients de vous accueillir simplement mais très chaleureusement.

Bon séjour dans le 42 !

J'aurai le plaisir de vous rencontrer en 2021.

Marie-jo LUGNIER
Présidente ASCE 42

Plan de situation



Domaine de la Barollière

**2250 route de la Barollière
42 740 Saint-Paul-en-Jarez**

Géopositionnement

- latitude : 45.4715196° N

- longitude : 4.56119760000° E

LES ACCÈS

1 Par la route

Depuis Lyon

Autoroute A47 sortie LA GRAND CROIX

Suivre la direction Saint Paul en Jarez-Pélussin sur environ 4 km – Dans le village de SAINT-PAUL-EN-JAREZ, tourner à droite direction “Le Bourg – Hôtel de Ville”. Puis, prendre à droite direction SAINT-CHAMOND – Suivre cette route pendant 2,5 km : traverser le premier hameau de Marcieux et continuer jusqu’à celui de LA BAROLLIERE. L’entrée du Domaine est à la fin du lieu-dit sur la droite après un mur bordé de cèdres.

Depuis St-Etienne

Autoroute A47 – sortie n° 16 SAINT CHAMOND CENTRE – Direction L'orme et Fonsala sur environ 2 km – Sortie L'Horme – Au rond point de La Maladière, suivre la direction Fonsala – Il reste 4 km – Vers Renault, tournez à gauche en direction de SAINT- PAUL-EN-JAREZ. Après la Zone Industrielle du coin et la déchetterie, prendre à gauche la direction Saint-Paul-en-Jarez. Suivre la route de campagne sur 2 km jusqu’au hameau de LA BAROLLIERE. L’entrée du Domaine est à la fin du lieu-dit sur la droite après un mur bordé de cèdres.

2 Par le train

Gare de Saint Chamond (42)



******* LE 42 *******

Escapade dans le département de la Loire



**Au cœur de la région AURA
(AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)**

Le 42 aux multiples facettes regorge d'atouts.

Il s'affiche fièrement industriel, scientifique, artisanal, commerçant, agricole, vinicole, culturel, sportif et touristique.



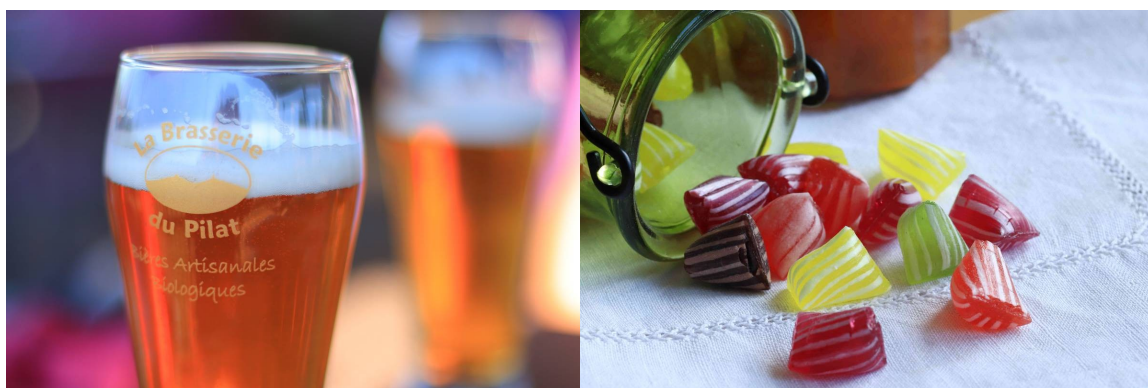
Le 42 s'étire du nord au sud sur une superficie de 4781km², des Monts du Pilat à ceux du Forez dans une diversité de paysages où le vert domine, omniprésent vers des points de vue insolites et irrésistibles.



Le 42 a été créé en 1793 pendant la Révolution Française; son chef-lieu est Saint-Étienne depuis 1855. Son blason est celui "des comtes du Forez". On dit du climat de ce département qu'il est un condensé de l'ensemble des climats français.



Le 42 riche de ses terroirs aux multiples saveurs authentiques, attaché à ses traditions encore bien vivantes, fier de son savoir-faire à la pointe du progrès dans de nombreux domaines, admiratif de son patrimoine labellisé jusqu'à l'UNESCO, saura ravir vos papilles, éblouir vos destinations et vous enchanter par l'accueil sympathique et populaire des ligériens.



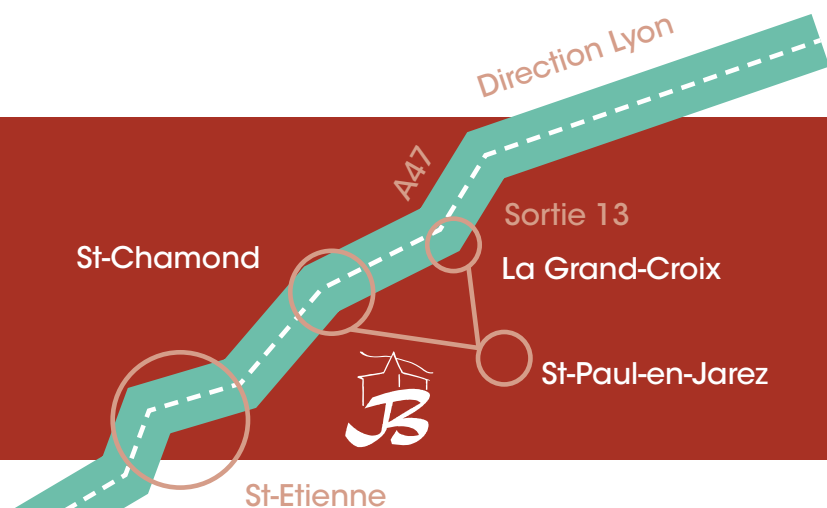
Nous vous souhaitons un séjour enchanteur dans le charmant village de Saint-Paul-en-Jarez à l'entrée du non moins bucolique et pittoresque Parc Régional du Pilat qui propose plus de 1500 km de sentiers balisés et de panoramas d'altitude impressionnants, jusqu'à vous plonger, dans les environs de Saint Étienne, au cœur des gorges de la Loire dans un environnement de faune et de flore exceptionnel.

Tout un programme qu'il nous tarde de partager avec vous tous.

L'équipe* "le 42"*** "la Loire"*****



*Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié*



le-studio multiple print color / inner print



*Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié*



2250, route de la Barollière - 42740 St-Paul-en-Jarez
Tel : 04 77 22 71 05 - info@barolliere.com

Établissement Recommandé

www.barolliere.com

A 30 mn. de Lyon, 20 mn. de Saint-Etienne, au pied du Pilat,
offrant une vue imprenable sur les monts du Lyonnais

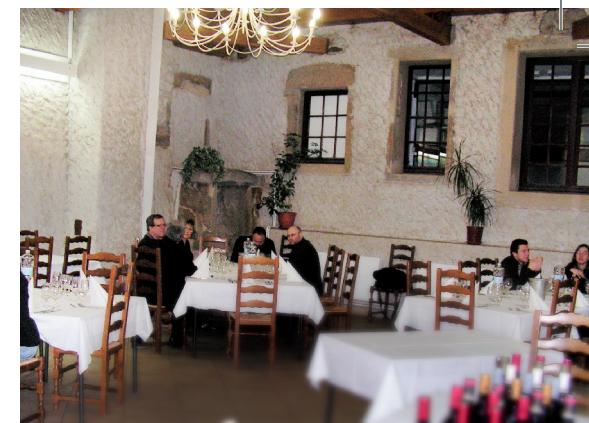
www.barolliere.com

“ Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié ”



RESTAURANT

- Ouvert 7 j/7
- Terrasse d'été panoramique
- Formule rapide, Menu du Jour
- Repas d'affaires, Carte



HÉBERGEMENT

- 40 chambres
- Tout confort, TV, wifi
- Soirées Etapes



RÉCEPTIONS, REPAS & SÉMINAIRES

- Salles et salons privés
Mariages, anniversaires,
repas divers...
- Menus thématiques, buffets
- Salles de travail équipées

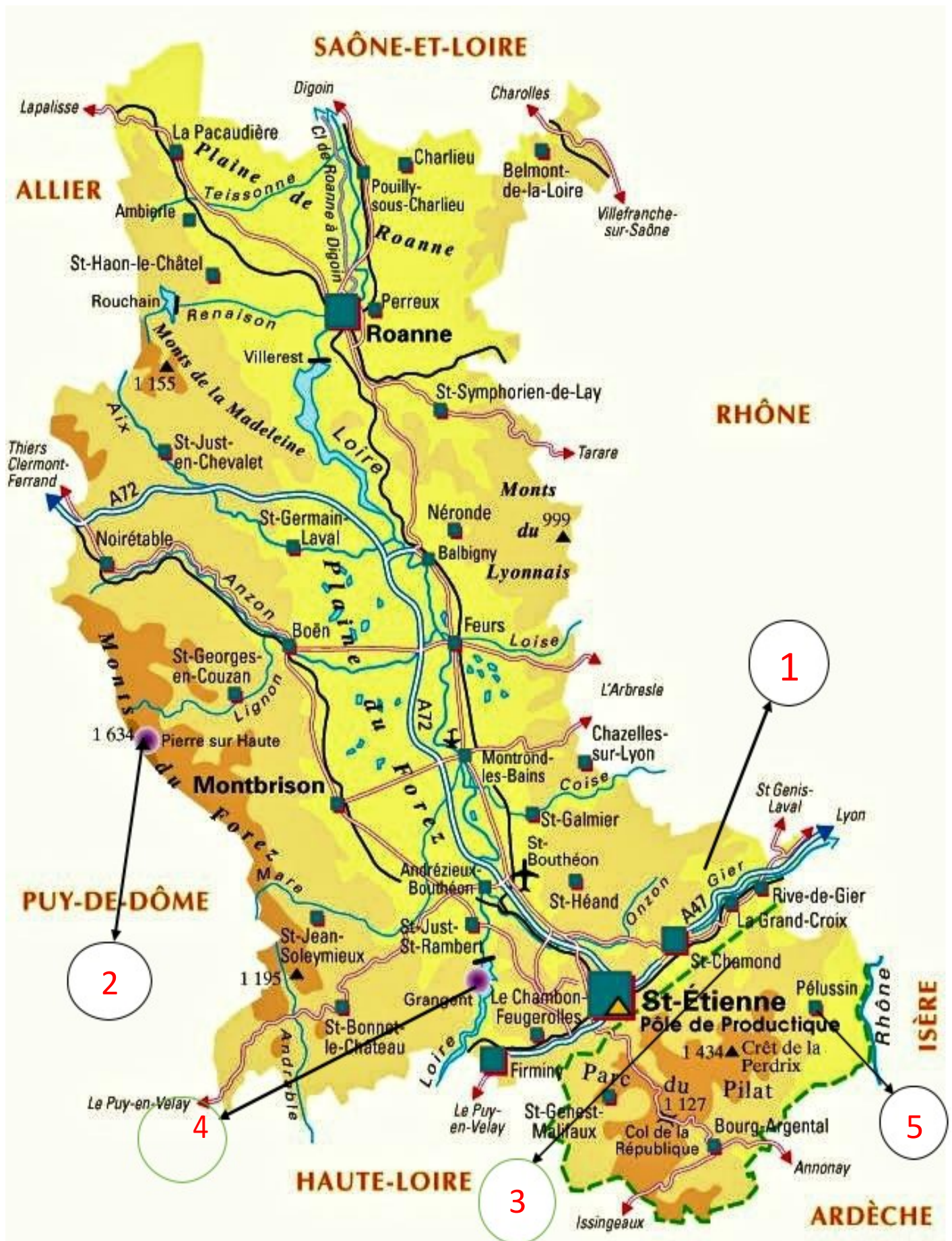


PARC

- Beach-volley, tennis, pétanque,
piscine d'été
- Activités sportives encadrées par
des professionnels
- Parking 200 places, Autobus



LOCALISATION DES RANDONNEES





PROGRAMME DES RANDONNEES

DIMANCHE 19 Septembre 2021Randonnée N° 1

Les Monts du Lyonnais

LUNDI 20 Septembre 2021 Randonnée N° 2

Les Monts du Forez

MARDI 21 Septembre 2021 Randonnée N° 3

Le Parc Régional du Pilat

JEUDI 23 Septembre 2021..... ... Randonnée N° 4

Les Gorges de la Loire

VENDREDI 24 Septembre 2021 Randonnée N° 5

Le Haut Pilat et le versant Rhodanien

En vérité je ne voyage pas, moi, pour atteindre un endroit précis mais pour marcher ; simple plaisir de voyager.

R.L.Stevenson



DIMANCHE 19 Septembre 2021 Randonnée N° 1

Les Monts du Lyonnais



Située à 30 minutes **de Saint Etienne**, les Monts du Lyonnais offrent des paysages ouverts et harmonieux entre Saint Etienne et Lyon, au cours de la randonnée nous pourrons découvrir un des quatre aqueducs alimentant **Lugdunum (Lyon)** en eau potable à l'époque des romains.

L'**aqueduc du Gier** est un ouvrage de grande envergure qui se développe sur 86 km au départ de Saint Chamond. Il comptait 40 ponts, 10 substructions aériennes avec arches, 12 tunnels et, cas unique, 4 conduites forcées.

De cet aqueduc, il reste encore aujourd'hui des vestiges intéressants **à Saint-Maurice-sur-Dargoire dans la Vallée du Bozançon, Mornant, Soucieu-en-Jarrest et Chaponost**, avec un alignement de 72 arches encore debout...

Ce vestige de l'aqueduc est un témoin du réseau hydraulique conçu par les Romains pour capter les eaux du Mont du Lyonnais et du Pilat.

Au cours de la randonnée nous pourrons aussi découvrir une ancienne mine d'or.

De la ruée vers l'Or à la recherche d'antimoine il n'y a qu'un pas.

Et des dizaines de décennies plus tard, un beau mirage qui laisse plus de souvenir que de richesse. Non ce n'est pas une légende, on a bien trouvé de l'Or à Saint Joseph.

Pas de quoi refaire un western à la John Wayne « pour une poignée de dollars » mais de l'or quand même. La tradition rapporte qu'une coupe fabriquée avec de l'or « du coin » aurait été offerte à Marie de Médicis à l'occasion de son mariage avec Henri IV à Lyon le 17 Décembre 1600. Belle pub. Mais le petit filon s'est vite épuisé (en même temps à l'époque on n'était pas vraiment outillés pour faire de l'intensif.

LUNDI 20 Septembre 2021 Randonnée N° 2

Les Monts du Forez



Cette randonnée sur les hauteurs des montagnes du Forez nous fera parcourir les sommets de ce secteur parmi lesquels Pierre sur Haute point culminant de ce massif cristallin.

*Le point de départ de cette randonnée se fera au **Col de Baracuchet** et se poursuivra sur les Hautes Chaumes du Forez qui s'étagent entre 1300 et 1634 mètres d'altitude et qui forment un vaste espace ouvert*

composée de prairies, de landes montagnardes et de zones humides symbolisées par des tourbières.

*Ces tourbières qu'elles soient de pente ou d'altitude abritent une flore étonnante et notamment **le drosera** une petite plante insectivore qui piège les insectes ainsi qu'une autre plante protégée **la grasette** qui elle aussi digère les insectes imprudents.*

Au cours du parcours nous découvrirons de nombreuses jasseries, bâtiments d'estive ayant joué un rôle important dans l'évolution de la végétation locale. Aujourd'hui la fabrication du fromage étant révolue, sur ces hautes chaumes nous pourrons observer de nombreuses fleurs protégées en particulier la gentiane jaune, l'arnica et le lis martagon.

En levant la tête et si la météo le permet à cette époque a lieu une migration importante d'oiseaux et de nombreux observateurs viennent effectuer des comptages de cigognes, hirondelles

*Enfin cette balade nous fera découvrir un lieu très insolite **la Grande Pierre de Bazanne**, un neck d'origine volcanique émergeant des Hautes Chaumes et nous offrira une vue à 360° et si le temps est clair nous aurons une vue panoramique sur la chaîne des Alpes, le Mont Pilat et les Massifs Auvergnats.....*



MARDI 21 Septembre 2021 Randonnée N° 3

Le Parc Régional du Pilat



Cette randonnée sur un contrefort pelé du massif du Pilat nous fera découvrir des traces laissées par le passé sidérurgique lié à l'armement dans le paysage.

*Le point de départ de cette randonnée se fera depuis notre résidence hôtelière **La Barollière** qui fut tour à tour au fil du temps maison forte au Moyen Age puis maison religieuse et enfin hôpital militaire pendant la première guerre mondiale.*

*L'itinéraire remonte un contrefort du Pilat jusqu'à **Chavanol** et redescend en suivant la crête arrondie. Ces crêts pelés offrent peu d'ombre mais la vue porte toujours plus loin.*

Au début du parcours nous découvrirons de nombreux vergers, ensuite le sol rocailleux n'admet plus que la prairie, le châtaignier, le chêne, le pin et le genêt.

*Lors de la montée nous pourrons apercevoir **le Crêt de l'Oeillon et de la Perdrix** qui sont les points culminants du Massif du Pilat.*

*Deuxième sommet le plus remarquable du Pilat derrière **le Crêt de la Perdrix** ce géant de gneiss et de granit dévoile, du haut de ses 1 364 mètres d'altitude, sa carte maîtresse : une vue plongeante sur la **vallée du Rhône** qui s'étend à ses pieds. Par temps clair, le regard se perd jusqu'à d'étranges apparitions qui viennent imprimer leurs reliefs sur la ligne d'horizon : **les monts du Vercors, les Ecrins** et la chaîne du **Mont-Blanc**, pour un spectacle naturel à la fois irréel et majestueux.*

*Enfin cette balade nous fera découvrir **le Col des 30 sous** avec son panorama et une vue sur le **Barrage de la Terrasse en Dorlay**.*



JEUDI 23 Septembre 2021 ... Randonnée N° 4

Les Gorges de la Loire



Située à 15 minutes **de Saint Etienne**, la Loire, le dernier fleuve sauvage d'Europe est très présent dans l'esprit des Stéphanois. Le fleuve Loire fait son entrée dans le département **à Saint Paul en Cornillon** et c'est ici que commence **les Gorges de la Loire**.

La randonnée se déroulera en totalité dans la **Réserve Naturelle des Gorges de la Loire** datant de 1988 ou une zone de 1500 hectares est désormais protégée. Tout au long de la randonnée, nous pourrons admirer le vol majestueux des rapaces ainsi qu'une flore discrète aux accents du Sud.

Le départ de la balade des 2 groupes se fera à **Unieux** à proximité du **Pont du Pertuiset** ici la Loire oublie son caractère sauvage pour offrir un décor paisible du fait de la retenue proche **du barrage de Grangent**. Toute la première partie de la randonnée se déroule sur le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer qui fut engloutie sous les eaux lors de la construction du barrage de **Grangent** en 1957.

Après cela nous atteindrons le village perché de **Saint Victor sur Loire** doté du plus grand port Français en eaux intérieures et ainsi **Saint Victor** est devenu avec sa plage et son port de plaisance un lieu touristique très prisé des Stéphanois à 15 kms seulement du centre-ville **de Saint Etienne**.

Puis la randonnée remontera sur le village de Condamine où vous aurez une vue panoramique sur les Gorges de la Loire avec en toile de fond le château **d'Essalois**, **l'île de Grangent** un des sites le plus célèbre de la Loire.

Nous atteindrons le barrage **de Grangent** qui à l'origine a été construit pour alimenter une partie du bassin stéphanois en électricité. Sa construction a eu pour effet d'inonder les Gorges de la Loire sur une hauteur de 50 mètres. De là vous pourrez observer **l'île de Grangent** et son ermitage Val Jésus une ancienne abbaye cistercienne qui accueillait les Camaldules, des ermites barbus.

La balade se poursuivra par la remontée un peu raide sur l'étonnant **château d'Essalois** où règne un petit air d'Ecosse en bord de Loire. A partir de là les 2 groupes se sépareront et un se dirigera vers Chambles avec une petite boucle en bord de Loire tandis que le second se rendra au Pont du Pertuiset par le plateau.

VENDREDI 24 Septembre 2021 Randonnée N° 5

Le Haut Pilat et le versant Rhodanien



Cette randonnée sur le versant Rhodanien du Massif du Pilat nous fera découvrir un autre côté du massif beaucoup plus ensoleillé avec ses nombreux vergers et ses vins renommés.

*Le point de départ de cette randonnée se fera depuis **le Collet de Doizieux** en direction du village de **Pélussin**.*

*Surplombant la vallée du Rhône, la commune de **Pélussin** respire la quiétude au milieu des vignes et des vergers. Connue pour sa fête de la pomme et son Pavé d'Affinois, un fromage double-crème à pâte molle*

Une visite du village permettra de se replonger dans un passé industriel et un riche patrimoine.

*L'itinéraire redescendra dans la Vallée du Rhône en direction de **Chavanay**.*

*Savoirs et terroirs : **Chavanay** a la particularité de produire 2 des grands crus des côtes du Rhône septentrionales : le **Condrieu** élaboré à partir du cépage Viognier et le **Saint-Joseph** issu pour les blancs de la Marsanne et de la Roussanne et pour les rouges de la Syrah. La vigne cultivée sur des terrasses de pierres, dispose de conditions très favorables. Une vingtaine de viticulteurs sont heureux de partager leur passion dans des caveaux d'accueil dans le village et dans ses nombreux hameaux*

Une dégustation de vin vous sera proposée à l'issue de la randonnée.



SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS 2021

Du 18 SEPTEMBRE au 25 SEPTEMBRE 2021 à ST PAUL EN JAREZ dans La LOIRE

Loire
LE DÉPARTEMENT

	Samedi 18	Dimanche 19	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	
7h00		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner		
7h30					Petit-déjeuner			Petit-déjeuner	
8h00									
8h30		Départ Randonnée	Départ Randonnée	Départ Randonnée		Départ Randonnée	Départ Randonnée		
9h00		Randonnée n°1	Randonnée n°2	Randonnée n°3	Départ en Bus	Randonnée n°4	Randonnée n°5	9h00 - 10h00	
9h30					Visite Musée de la mine À St Étienne			Libération	
10h00									
10h30									
11h00									
11h30									
12h00	Repas pour les inscrits	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte		Casse-croûte	Casse-croûte	Repas à emporter	
		Randonnée n°1	Randonnée n°2	Randonnée n°3	12h30 - 14h00 Repas Restaurant	Randonnée n°4	Randonnée n°5	à commander	
13h30	Départ pour visites (covoiturage)				Visite Musée des Verts À St Étienne			en début de semaine	
14h00	Visite							Visite Chocolaterie WEISS Possibilité d'achats	visite village et dégustation dans 1 cave
à	Maison Tresses et Lacets								
15h00	à La Terrasse s Dorlay								
16h00									
16h30									
17h00	Attribution des chambres	Temps libre	Temps libre	Temps libre		Temps libre	Temps libre		
à					Temps libre				
18h00									
18h30	Pot d'accueil	Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain	Bilan de la semaine Passage du Bâton Pot de fin de séjour		
à									
19h30									
19h45	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner		
	Présentation Programme de la semaine Randonnée du lendemain						Soirée musicale & dansante		
20h30									

Marché de producteurs prévu peut-être le vendredi soir

FICHE D'INSCRIPTION

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

du 18 septembre au 25 septembre 2021

Dans la LOIRE

RENSEIGNEMENTS :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Carte ASCE n° :

Département :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

Courrier électronique :

Sera accompagné (e) de :

NOM :

Prénom :

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS :

Je m'engage à fournir avant le 30 avril 2021, avec la présente fiche d'inscription dûment remplie et signée, accompagnée du règlement du séjour (voir modalités du paiement) :

le cahier des charges (notamment l'aptitude) daté et signé ;

– l'attestation signée du président de mon ASCE attestant que je suis retraité et à jour de la cotisation 2021.

N.B. : l'absence de l'une de ces pièces, regroupées dans le même envoi, rend la demande caduque (inscription, cahier des charges, attestation 2021)

HÉBERGEMENT :

(en pension complète, vin compris et café le midi)

Je souhaite un hébergement en chambre pour 2 personnes :

480 €/personne

Personne seule : je souhaite partager une chambre à 2 lits, **précisez avec qui :**

480 €/personne

Nom :

Prénom :

ASCE

Je souhaite une chambre individuelle, supplément **140 €** /séjour

620 €/personne

TRANSPORTS :

1 - Arrivée au séjour :

Je viens en voiture : OUI ☐ NON ☐

Je viens par SNCF : OUI ☐ NON ☐

J'arrive à :h..... et souhaite être récupéré (e) à la gare de Saint-Chamond

2 – Le transport sur les lieux de randonnée chaque jour est assuré par vos soins

Je dispose d'une voiture : OUI ☐ NON ☐

Possibilité de co-voiturage : OUI ☐ NON ☐

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Je m'inscris au séjour par l'envoi groupé à l'ASCE 42 de :

- soit trois chèques de **160 €** par personne pour une chambre double
- soit deux chèques de 210 euros et un chèque de 200 euros pour une chambre individuelle établis à l'ordre de l'ASCE 42
- Vous avez la possibilité de régler en une seule fois.

L'encaissement de ces chèques se fera en 3 fois (entre le 25 et le 30 des mois d'avril, mai et juin 2021)

Si vous réglez en un seul chèque, l'encaissement se fera en mai 2021.

En cas de désistement intervenant après le 31 juillet 2021, les sommes versées ne pourront plus être remboursées.

Il appartient à chacun s'il le souhaite de souscrire à une assurance individuelle annulation auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

Pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce séjour, vous pouvez contacter :
Dominique BATISSE Tél. 06 86 57 71 16

Documents à retourner à l'ASCE 42 avant le 30 avril 2021

Fait à _____ **le** _____
Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvée »

DDT DE LA LOIRE
ASCE 42 – Séjour Randonnées Pédestres 2021
local de la permanence (4e étage)
À l'attention de Dominique BATISSE
2 Avenue Gruner CS 90509
42007 SAINT ETIENNE CEDEX

CAHIER DES CHARGES

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

DU 18 SEPTEMBRE AU 25 SEPTEMBRE 2021

Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- L'ASCE 42 organisatrice, représentée par **Marie-jo LUGNIER, Présidente**,
- **Dominique BATISSE**, Tel 06 86 57 71 16 – courriel : dominique.batisse@orange.fr
- **Marie-jo LUGNIER**, Tel 06 21 00 12 28 – courriel : marie-jo.lugnier@loire.gouv.fr
- **Permanence ASCE**, Tel 04 73 43 81 57 (les mardis) – courriel : Permanence.ascee42@i-carre.net

Esprit du séjour :

- Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCE, à jour de leur cotisation 2021.
- Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une distance variant entre 12 et 18 kms pour des dénivelés variant entre 400 et 1000 m. Chaque journée aura des caractéristiques différentes.
- Le nombre de randonneurs retenus par Région ne devra pas être supérieur au tiers des participants, en recherchant un équilibre entre les départements.
- Le groupe est limité à 55 personnes et sera encadré par deux moniteurs diplômés d'État.

Engagement des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée.

Documents à produire avant le 30/04/2021 :

- La fiche d'inscription remplie et signée accompagnée du règlement.
- Le présent Cahier des Charges signé, valant son acceptation et son approbation.
- L'attestation du président de l'ASCE d'appartenance pour 2021 (exemplaire joint à faire compléter).
- Un certificat médical ayant une validité de moins de un an à la date du séjour portant la mention « non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre en moyenne montagne » (cf article L.231-2 du code du sport et règlement de la fédération française de randonnée).

Équipements personnels spécifiques :

- Intégralité de l'équipement nécessaire à la marche (chaussures de marche, sac à dos, cape de pluie, vêtements adaptés à la météo)
- Chaque participant devra penser à apporter les récipients nécessaires au pique-nique (verre + gourde + contenant) afin d'éviter l'utilisation de verres et bouteilles en plastique
L'hébergeur ne fournira pas les équipements nécessaires au pique-nique.
- Véhicule personnel : si le participant s'est porté volontaire pour le co-voiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.

Obligations de sécurité, consignes :

- Suivre (et non dépasser) pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décisions de ceux-ci.
- Ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire.
- Ne pas être accompagné d'animaux.
- Ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac...).
- Respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements de l'ASCE 42 :

- S'assurer que les candidats ont retourné et signé le présent cahier des charges.
- Vérifier que les candidats sont bien adhérents d'une ASCE.
- Exiger le certificat médical et vérifier l'aptitude indiquée.
- Diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs.

Engagements du représentant légal :

- Avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées.
- Présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu.
- Disposer d'une trousse de 1^{er} secours, des moyens de communication, des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits...

Fait à

Le

L'ASCE 42

Le représentant local

Signature

du (des) participant (s)

Préciser les noms, précédée

de la mention « lu et approuvé »

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS
DU 18 SEPTEMBRE AU 25 SEPTEMBRE 2021 DANS LA LOIRE

ATTESTATION DU PRÉSIDENT
DE L'ASCE D'ORIGINE

(à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

M. Mme.....Président de l'ASCE

Atteste que :

M. Mme.....

Domicilié à

N° carte ASCE

Est bien retraité adhérent de l'ASCE....., à jour de sa cotisation 2021.

Fait à

Le.....2021

Signature

NB : l'absence d'attestation rend la demande caduque